

Rapport n° 1 :**Approbation du verbatim du 25 mai 2022**

Rapporteur (s) :	Didier CHAMAGNE – Président du Conseil Académique UBFC
Service – personnel référent	Patricia HUMBLLOT – Sténotypiste
Séance du Conseil académique	29 juin 2022

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Ordre du jour :

4. UBFC Alumni 2 ans : bilan 2021/2022 et perspectives 2022/2023	3
1. Approbation du verbatim du CAC du 6 avril 2022	6
2. Point information situation d'UBFC - Dominique Grevey	7
5. Motion de confiance ESR BFC.....	22
3. HCERES : procédure d'évaluation et présentation du domaine 1	24
6. Questions diverses	26

**VERBATIM
DU CONSEIL ACADEMIQUE
DE LA COMUE UBFC
(SEANCE DU 6 AVRIL 2022)**

(La séance du CAC est ouverte à 14 h 37, en salle du conseil (UBFC Besançon) et en visioconférence, sous la présidence de M. Didier Chamagne, Président du CAC de la ComUE UBFC)

- : - : - : - : - : - : -

M. Chamagne.- Bonjour à toutes et à tous.

(M. Chamagne procède à l'appel).

Nous avons le quorum, nous allons donc pouvoir commencer.

Je vous propose, avant de commencer, de donner la parole à Dominique Grevey, Président d'UBFC, qui va nous dire quelques mots un peu spécifiques pour ce CAC et par rapport à la disparition brutale de Philippe Lutz, qui était quelqu'un que je connaissais très bien et que j'appréciais beaucoup, aussi bien pour ses compétences que pour ses relations humaines. Comme pour la plupart d'entre vous je le suppose, ceci n'a pas été un moment facile.

M. Grevey.- Merci Monsieur le Président du CAC.

Je ne vais pas dire beaucoup de choses parce qu'il est vrai que la brutalité du processus a été perturbante. Je crois que tout le monde le ressent ainsi parce que Philippe était unanimement apprécié par les collègues. Il savait fédérer autour de lui avec conviction et bienveillance. Il savait se mettre au service du collectif. Il était toujours disponible pour aider quelqu'un, pour conseiller, pour écouter, etc.

Dans l'aventure UBFC, je crois qu'il était là depuis le début. Je n'étais pas là tout à fait au début, mais je crois qu'il était là depuis le début. Depuis le début, il était soit dans les écoles doctorales, soit au niveau du collège doctoral. Il a donc bâti UBFC, il a fait partie de ceux qui ont vraiment construit.

Je crois que nous avons perdu une personne exceptionnelle.

Il était professeur à l'université de Franche-Comté, chercheur en microrobotique au laboratoire Femto ST.

Je vous propose de faire une minute de silence en sa mémoire.

(L'assemblée observe une minute de silence en mémoire à Philippe Lutz).

Merci. Je vais redonner la main au président du CAC.

M. Chamagne.- Merci Dominique.

Nous allons procéder à une petite modification de l'ordre du jour puisque Maxime Jacquot qui doit présenter un dossier devra nous quitter à 15 heures. Nous allons donc passer ce point avant l'approbation du verbatim.

4. UBFC Alumni 2 ans : bilan 2021/2022 et perspectives 2022/2023

M. Jacquot.- Bonjour à tous. ici, l'idée est de vous faire, comme on le fait chaque année, un point et un bilan sur l'action Alumni UBFC qui existe depuis 2 ans et qui permet, au-delà du bilan, de dresser quelques perspectives pour l'année académique à venir. C'est un point d'information qui est proposé au CAC pour donner des éléments de réalisation et d'évolution autour de l'action réseau Alumni.

Dans le rapport qui vous a été fourni pour cette séance de CAC, on vous rappelle le contexte de la création du réseau Alumni, en 2020, qui a été initié dans le cadre du projet ISITE et qui a pour but de réunir les étudiants diplômés de doctorat et de master d'UBFC avec l'objectif de s'ouvrir au périmètre des Graduate Schools.

Ce qui est intéressant, c'est le potentiel de membres concernés par un tel réseau puisqu'il est évalué à ce jour à environ 4 300 étudiants ou diplômés du niveau master au niveau doctorat. Ce qui veut aussi dire que, chaque année avec chaque promotion, s'ajoutent environ 400 étudiants des masters UBFC. Si on élargit au périmètre des Graduate Schools, c'est 400 étudiants de plus au niveau master, sans compter les 1 700 étudiants distribués dans les écoles doctorales.

Les objectifs sont redonnés : sur le sentiment d'appartenance à UBFC, une meilleure visibilité de l'offre de formation et son attractivité, travailler sur le réseautage, que ce soit professionnel ou des anciens diplômés pour les étudiants actuellement en formation.

Un certain nombre de ressources, d'outils et d'actions peuvent être déployés au service et au bénéfice des étudiants, mais aussi en interaction avec des partenaires, des recruteurs, notamment pour des offres d'emploi ou des offres de stage.

Cela permet aussi de faire connaître la structure et de faire connaître de potentiels futurs collaborateurs ou recruteurs.

Il y a un système de *mentoring* qui permet d'identifier comment fonctionnent cette plateforme et ce réseau et qui permet d'être un vecteur de communication à travers l'organisation d'événements fédérateurs ou d'événements type Afterworks que j'évoquerai tout à l'heure. Je présenterai aussi les statistiques.

Quelques éléments de cadrage.

Dans le cadre d'ISITE, on avait pu passer par un prestataire pour mettre en place cette plateforme *via* un site que vous connaissez, qui est Alumni. Ce prestataire est quelqu'un qui travaille déjà avec beaucoup d'universités au niveau national, ce n'est donc pas quelqu'un qui est déconnecté de cette volonté pour l'université de présenter un réseau. Ils travaillent avec de très grandes universités en France, ce qui permet aussi de partager des pratiques et des bonnes pratiques à l'échelle nationale quand on a la mise en œuvre d'anciens ou Alumni.

Vous avez le nombre de comptes et de membres activés sur l'année 2021-2022, c'est à peu près 1 723 comptes activés au dernier relevé, en avril. On verra après le type de profils entre étudiants qui existent au niveau de ces comptes.

On a 1 300 comptes alors qu'on a vu tout à l'heure qu'on pouvait aller jusqu'à plus de 4 000 profils, l'idée est donc de continuer à avoir une action assez active par rapport aux étudiants déjà diplômés et aux étudiants à venir.

Les différents profils sont donc des doctorants ou des docteurs, des diplômés de master ou des étudiants en master, des recruteurs, entreprises, partenaires, des unités de recherche et les amis qualifiés du réseau, des personnes en lien avec les équipes pédagogiques, des associations d'étudiants ou d'autres acteurs socio-économiques.

Je vais continuer à balayer quelques éléments de fonctionnalité et de vulgarisation.

Ce réseau permet aussi de développer l'action de réseautage (*networking* en anglais), avec un certain nombre d'activités liées au mentorat, à des forums de discussion. On peut aussi favoriser des développements d'actions au niveau des opportunités de carrière. Il y a les offres d'emploi, les fiches d'entreprise, les CVthèques.

On peut valoriser la formation avec des fiches-profils, donc créer des groupes pour valoriser une formation ou une autre par rapport à l'existant et favoriser l'entraide et la rencontre entre les différents membres et des promotions en lien avec des partenaires externes.

Pour les chiffres, il y a une répartition de ces 1 700 comptes activés et on voit que la dominante est au niveau des doctorants. Ce sont 740 comptes activés parmi 1 700 doctorants actuellement. C'est donc une vraie réussite sur l'échelle doctorat.

On a 130 comptes activés sur les anciens diplômés. C'est là où il faut continuer à essayer de capitaliser, donc sur les docteurs UBFC pour qu'ils continuent à être des acteurs dans ce réseau Alumni.

On a à peu près 160 comptes activés, essentiellement des masters UBFC parmi les différents diplômés, les 400 que j'ai évoqués tout à l'heure et une soixantaine de diplômés de master. Pour le reste, ce sont les amis du réseau et éventuellement les recruteurs.

Je ne vais pas détailler les annexes, mais vous avez un certain nombre de suivis ou de données plutôt quantitatives sur l'activité et les taux de connexion, les profils des utilisateurs et les contenus des publications. Un espace carrière a été dopé avec un nouvel outil professionnel qui s'appelle « Welcome to the Jungle », qui a permis d'augmenter assez significativement le nombre d'offres publiées sur ce réseau puisqu'on est passé à 5 000 offres, ce qui est un chiffre assez élevé par rapport à ce qu'on avait l'année dernière et qui est principalement dû à l'effet de cette connexion à ce réseau professionnel.

Un certain nombre d'actions ont été réalisées sur l'année :

- Des actions de communication, d'un point de vue support de communication.
- Des vidéos promotionnelles du réseau, vous avez les liens qui permettent de les voir.
- Une plaquette de communication qui visait principalement des structures professionnelles, avec une version imprimée, diffusée *via* campagnes *d'e.mailing* et ainsi de suite.
- Une vidéo a été réalisée par un prestataire externe qui permet d'avoir une promotion et toucher un public élargi et anglophone pour les masters internationaux.

- Des interventions de communication dans le périmètre UBFC, que ce soit dans les instances d'UBFC ou au niveau d'événements UBFC, comme la journée de rentrée doctorale.
- Un tuto vidéo est en cours de réalisation.
- Une action relations entreprises. Vous avez vu qu'un certain nombre d'agences et de structures étaient contactées et associées à cette diffusion, ce qui a permis d'avoir une diffusion un peu plus élargie de ce réseau Alumni.
- Il y a aussi des rencontres un peu stratégiques, notamment avec les centres Euraxess où on peut diffuser des offres de thèses et différentes offres d'emploi au niveau postdoctoral. Cela permet aussi de se connecter avec des réseaux européens qui rendent beaucoup plus visibles ce réseau et l'offre de formation UBFC.

Je voudrais aussi noter que du point de vue des nouveaux outils qui sont mis en place, un outil de mentorat est en train de se déployer. C'est un module supplémentaire qui permet une entraide au sein d'une communauté d'étudiants et qui peut aussi se connecter à un certain nombre de travaux et de missions réalisés, que ce soit au niveau mission doctorale et des Graduate Schools ou au niveau licence avec le tutorat en master. C'est un travail qui est fait conjointement avec toutes ces actions pour essayer d'associer un peu mieux les actions de tutorat, de mentorat et d'accompagnement des étudiants au niveau master par des doctorants et de les connecter entre eux *via* ce module. Ceci démarre.

Il y a aussi l'action qui avait été mise en place cette année, qui concerne la digitalisation des conventions de stage, qui est supportée par un module au niveau de la plateforme Alumni, qui va nous permettre – elle démarre tout juste - de réaliser une signature électronique et une finalisation complète de toutes les conventions émises à travers les formations UBFC au niveau master.

On a dû aussi solutionner, pour l'extraction automatisée, l'inscription simplifiée des étudiants *via* une problématique de RGPD qu'on a pu traiter en interaction avec les établissements membres.

Vous sont aussi rappelés les différents événements carrières que vous connaissez déjà, sur les Afterworks, le plus connu étant « Voie de docteur.e.s » en collaboration avec la mission doctorale, des événements aussi portés avec les relations internationales d'UBFC où on voit qu'il y avait un événement en anglais sur la motivation et les parcours des étudiants. C'était animé par un conseiller en insertion professionnelle à l'uB. Et d'autres événements comme « Hacking Health » ou des engagements solidaires pour la Russie des élèves.

D'un point de vue perspectives, vous avez vu qu'un certain nombre d'actions étaient programmées pour l'année prochaine, elles vous sont résumées dans le rapport :

- Il y a l'identité graphique, l'intégration de plus d'étudiants dans les périmètres des Graduate Schools.
- Les événements carrière qui se poursuivent et qui vont s'amplifier, avec des modalités peut-être plus variées que des actions en ligne, du présentiel, de l'hybride.
- Continuer l'action de plaquettes vis-à-vis des entreprises avec les mises à jour en fonction des nouveaux périmètres de formation et des acteurs visés.

Je ne vais pas tout lire, vous avez pu lire tout ce que je vous ai évoqué, mais on retrouve un certain nombre d'actions qui sont amplifiées et déployées sur le site UBFC à travers ce réseau Alumni.

Pour finir, il faut savoir que toutes ces actions qui sont tout de même loin d'être négligeables, c'est grâce à deux personnels, Nourhane Bouznif et Chloé Combet, qui travaillent d'arrache-pied et en complémentarité pour animer et faire vivre ce réseau avec les différents services d'UBFC et les établissements membres au service de nos étudiants, que ce soit de doctorat et de master, pour leur proposer énormément d'opportunités, d'actions et d'interactions pour leur carrière ou leurs activités d'étudiants ou de diplômés pour les plus anciens.

Voilà ce que je pouvais vous raconter en formation un peu expresse. Par contre, je reste complètement disponible pour répondre aux questions ou préciser les choses si besoin.

M. Chamagne.- Merci Maxime. J'ouvre le débat. Avez-vous des questions, des remarques, des commentaires ?

M. Rauch.- Le financement de ce réseau Alumni est prolongé jusqu'à quand ?

M. Jacquot.- Le financement Alumni a été initié dans le cadre de financements ISITE. Pour le prolongement et la garantie d'un point de vue postes, si c'est la question, mais aussi de l'outil plateforme s'il y a un entretien à faire, on prend le relais avec InteGrate. InteGrate étant financé pour 10 ans, cela nous donne un peu de perspectives.

En tout cas pour l'année à venir, s'il y avait eu des interrogations avec l'arrêt de l'ISITE, c'est garanti pour que la fonction continue et après, il faut que l'on regarde comment on peut continuer l'action. Mais de toute façon, dans le cadre du projet des Graduate Schools et d'UBFC InteGrate, l'action Alumni était une action ancrée et liée à la promotion de nos formations en master et doctorat, elle est donc finançable et éligible aux financements que nous avons du PIA.

M. Rauch.- C'était surtout pour les postes.

M. Jacquot.- Les postes sont reconduits.

On aurait pu s'inquiéter, mais c'est non seulement une demande au niveau de la mission doctorale et c'est complètement complémentaire et amplifié au niveau master. C'est donc complètement dans une action commune et c'est complètement cohérent par rapport à ce que nous voulons pour le déploiement de l'internationalisation de nos formations et du suivi de tous les docteurs et les masters à UBFC.

M. Chamagne.- Y a-t-il d'autres remarques ou questions ? (*Néant*).
Merci, Maxime, pour la présentation du dossier. Nous te libérons.

M. Jacquot.- Merci à vous.

1. Approbation du verbatim du CAC du 6 avril 2022

M. Chamagne.- Nous allons revenir à l'ordre du jour avec l'approbation du verbatim. Avez-vous des commentaires, des questions, des remarques ? (*Néant*).
Je vous propose de mettre au vote.

Qui est contre ce verbatim ?
Qui s'abstient ? 2 abstentions.

Mme Roudaut.- Pour la même raison que tout à l'heure puisque je n'étais pas présente à cette réunion.

M. Chamagne.- Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.
Je vous remercie.

2. Point information situation d'UBFC - Dominique Grevey

Nous en venons au point 2, avec Dominique Grevey, Président d'UBFC, qui est dans la salle. Il va donc pouvoir prendre la parole.

Je vous propose de coupler ce point dans la foulée avec la motion de confiance puisqu'il y a de fortes chances que ce soit lié.

Nous allons déjà faire un point d'information, nous ouvrirons le débat et ensuite on parlera de la motion de confiance que j'ai reçue de la part de Jean-Yves Rauch, que vous avez également reçue.

M. Grevey.- Merci. Bonjour à toutes et à tous.

Je vais commencer par deux ou trois petites informations que je trouve assez sympathiques.

Nous avons deux étudiantes en finale nationale de « Ma thèse en 180 secondes ». Je vous rappelle le processus : il y avait une sélection régionale, ensuite des demi-finales nationales. Elles ont été sélectionnées. On a ensuite des finales nationales et là, ce sera la semaine prochaine, le 31 mai, à Lyon. Si elles réussissent à Lyon, la finale internationale sera au Canada. Je me demande si ce n'est pas à Montréal, mais je n'en suis pas certain, je sais juste que c'est au Canada.

Ceci est plutôt bien, surtout que c'est la première fois que dans des finales nationales, nous avons deux candidats de la même université.

Ensuite, vous avez sans doute vu le classement de *L'Etudiant* sur les universités qui ont le meilleur taux de réussite en master. Il se trouve que pour nos masters dit « ISITE » puisque c'est basé sur des chiffres qui datent de 2018 et plus proches, UBFC a été classée première au niveau national.

C'est un classement comme un autre, il n'est pas aussi prestigieux que d'autres classements, mais on parle tout de même de nous en positif au niveau national et c'est très bien.

Je voulais également vous dire – mais je ne sais plus si nous l'avions déjà abordé – que nous avons été labellisés par le MESRI « Science avec et pour la société ». Là, nos collègues de culture scientifique ont fait un très beau dossier, ce qui permet de gagner 230 000 € par an pendant 3 ans, quelque chose comme cela.

Une dernière nouvelle qui n'est pas inintéressante non plus, c'est que le ministère a rehaussé notre plafond d'emploi. Je vais vous donner des chiffres pour rappeler un peu tout cela.

Nous avons eu initialement 38 emplois du ministère. Sur ces 38, 7 avaient été distribués dans les établissements. Il en restait donc 31 et à fin 2021, on était redescendu à 21. On avait donc perdu, en gros, 10 emplois et là, on vient d'en regagner 5, ce qui est pas mal. C'est même plutôt bien. Il faut dire les choses comme elles sont.

On ne va pas dire que tout est beau et qu'on a assez de moyens, mais c'est très bien.

Je vais maintenant en venir au sujet que je vais traiter. J'espère que vous m'excuserez de la digression que j'ai faite. En amont, je vais dire que je respecte toutes les positions politiques que peuvent avoir les uns et les autres, même si je ne les partage pas toutes, je les respecte et c'est important.

Si je le dis, c'est parce que tous les chefs d'établissement ont réussi à se convaincre de travailler sur deux pistes, une piste qui est la convention de coordination territoriale, mais avec un niveau d'exigence et d'excellence qui doit être équivalent à l'existant. Là, c'est la demande du ministère. Et puis une ComUE revisitée qui inclut une notion de double siège.

Les chefs d'établissement ont décidé qu'il fallait mener cette action jusqu'au bout. C'est un élément important.

Pour cette action sur le double siège, l'ensemble des chefs d'établissement ont envoyé un courrier au Premier ministre et on l'a fait transmettre par la rectrice de région académique et par le préfet de région, que je remercie ici de leur action.

Les établissements ont convenu d'affirmer leur position, maintien d'UBFC ou sortie d'UBFC, à la fin du mois de mai pour pouvoir, le cas échéant, sortir d'UBFC dans les délais réglementaires. réglementairement, c'est 18 mois avant la fin du contrat de site. le contrat de site va se terminer fin 2023 si on s'intéresse à la recherche. Ce qui veut dire qu'il faut être opérationnel au 1^{er} juillet, si je comprends bien les textes. Pour la formation, le contrat de site se termine fin août 2024.

En revanche, la ComUE revisitée, ce n'est pas juste un double siège. On l'avait déjà intégré. C'est surtout de travailler sur l'intégration, l'articulation des fonctions supports avec les fonctions supports des établissements membres. Dans les statuts, il était dit que les fonctions supports devaient être opérées par les établissements membres. C'est un peu compliqué. Ce n'était pas parti dans cette direction, etc. Mais il faut vraiment que l'on reparte dans cette direction et il faut qu'on évoque aussi une évolution de la gouvernance de la ComUE, tout simplement parce que le système est un système qui est trop fragile. Dès qu'un établissement a un état d'âme, la ComUE est malade, ce qui n'est pas très bon. L'idée est donc d'essayer de faire en sorte que les établissements soient plus impliqués dans le développement de leur outil qui est un outil commun et collectif.

En ce qui concerne le double siège, nous espérons avoir une réponse d'ici au milieu de la semaine prochaine, date à laquelle les chefs d'établissement fondateurs d'UBFC ont décidé de prendre position. Ce que je sais, c'est que les chefs d'établissement sont en grande majorité favorables à la poursuite d'UBFC.

Après, il faut reconnaître que le contexte politique, géopolitique est très compliqué. Nous avons une confédération avec sept établissements répartis sur une région qui est plus



étendue que la Suisse, avec 13 sites universitaires dans des agglomérations de taille moyenne et de sensibilité politique différente.

Ceci nous situe dans un mouvement qui est différent de celui de la Lorraine. La Lorraine avait envisagé la fusion il y a très longtemps, avant qu'on parle des ComUE, mais s'il y a eu fusion, c'est parce que les collectivités s'étaient mises d'accord pour demander la fusion aux chefs d'établissement.

On sait très bien qu'en Bourgogne-Franche-Comté, c'est beaucoup plus compliqué que cela. Avant de parler de fusion, il faut déjà savoir où est le siège, etc. C'est très complexe.

Ce que je veux dire, c'est que nous ne bénéficions pas des avantages de certains endroits. Ce qui est important, malgré tout, c'est de parler de l'attractivité du site et notre job devrait être de nous concentrer sur la façon de faire pour accroître l'attractivité du site pour les jeunes et pour les territoires. Il me semble que nous devons réussir à fédérer l'ensemble des acteurs du territoire et que nous devons réunir tous les attributs d'un site qui réussit.

Quand je parle « d'attributs d'un site qui réussit », c'est pour moi des notions de rayonnement international parce qu'on est dans une compétition quoi qu'on en dise. Il faut donc le rayonnement international et il faut l'ancrage territorial, ce qui veut dire qu'il faut que nos établissements soient bien ancrés sur leur territoire. Nous avons 13 sites, avec toute leur diversité.

C'est en ce sens que nous avons réussi à mettre en avant des éléments différenciants, qui sont visibles avec des succès emblématiques, mais qu'il faut renforcer. Il faut que nous ayons des liens forts science-société et c'est là où tout le travail autour de « Science avec et pour la société » est quelque chose d'important, ceci afin que nous ayons une offre de formation qui soit attractive, avec des formations qui soient également en lien avec les attentes des territoires.

Entre 30 et 50 % des étudiants qui sortent de chez nous continuent en région, travaillent en région, pour leur premier job au moins. Après, on n'est pas capable de suivre.

Et il faut que nous ayons une qualité d'accueil des étudiants, des personnels, ainsi que de vie sur les campus qui soit exemplaire.

La conséquence de tout cela, donc si on réussit vraiment à maintenir tout cela, à l'amplifier, etc., c'est qu'on pourra sans doute attirer des jeunes et des moins jeunes puisqu'il faut que nous ayons des jeunes talents, mais il faut aussi que des seniors talentueux aient envie de venir chez nous. Et il y en a déjà qui viennent, nous sommes bien d'accord. Ceci manifesterait l'importance du site universitaire.

En conséquence, l'université contribuerait aux progrès dans la société et dans les territoires. Après, chacun définit comme il veut la notion de progrès, mais je pense qu'on peut s'entendre sur un certain nombre de choses.

Le modèle de ComUE, le modèle UBFC, est fragile. Il est fragile structurellement, comme je vous l'ai expliqué puisque dès qu'un partenaire ne va pas bien, nous sommes très malades et le modèle économique est assez fragile. Nous avons un budget qui est conséquent, avec 50 millions d'euros de budget cette année, mais fléchi à 96 %. Ce qui veut dire que 96 % de ces 50 millions sont des projets de recherche. Il reste seulement 4 %, c'est-à-dire à peu près 2 millions qui servent à financer les fonctions supports en complément des salaires des 26 ETP financés par ministère.

En termes de recettes, nous avons une subvention pour charge de service public du ministère de 200 000 €, une cotisation des établissements de 300 000 €, ce qui nous fait 500 000 € et il faudrait que nous trouvions 1,5 M€ de complément.

Aujourd'hui, sur quoi sont basés ces 1,5 M€ ? Ils sont basés sur des frais de gestion et si vous vous rappelez des discussions qu'il y a eues dans les années passées, pour les plus anciens, je pense que vous avez discuté de la répartition des frais de gestion. Au niveau de l'ANR, il me semble que c'était de l'ordre de 2/8^{ème} et 6/8^{ème} pour les établissements membres, donc 2 % pour UBFC et 6 % pour les établissements membres dans le système qu'il y avait avant, sachant que là, cela a peut-être changé. Je ne m'en rappelle plus exactement.

Ce qui veut dire que nous ne sommes pas un établissement riche. On fonctionnait bien tant qu'il y avait l'ISITE, mais l'arrêt de l'ISITE n'est pas neutre et il va falloir se poser des questions sur les priorités. C'était l'objet des discussions que je voulais avoir avec les chefs d'établissement. Ceci me semble un travail normal que de discuter des priorités et cela commence avec les établissements puisque ce sont eux qui nous confient des missions.

Ensuite, dans les instances d'UBFC, nous avons à élaborer les plans d'action qui vont être opérés dans les établissements puisqu'en fait, tout se passe dans les établissements. Les établissements doivent donc devenir nos opérateurs.

Le modèle économique est fragile, mais je ne dirais pas que nous sommes face à une crise financière. À une époque, on a parlé de plein de choses, mais cela se calme un peu.

Oui, le modèle est fragile. Oui, il faut que l'on fasse attention à ce qui va se passer et il faut sans doute se concentrer sur un certain nombre de choses.

Après, il y a un sujet qui me préoccupe fortement, c'est celui des équipes d'UBFC parce qu'elles ont vraiment été malmenées et elles sont toujours malmenées par la crise.

Je rappelle pour mémoire que le *turnover* dans UBFC a toujours été important. On a 15 à 20 personnes qui changent de "crèmerie" toutes les années. Pourquoi ce changement ? Déjà, cela n'a pas toujours été une vie simple à UBFC. C'est un premier élément.

Le deuxième élément, c'est que les deux tiers des contrats de personne dans l'administration d'UBFC sont des contrats précaires en CDD. Et il faut reconnaître qu'il y a deux éléments qui ont amplifié un peu la fuite, ce sont les déclarations à l'emporte-pièce qu'on a pu voir dans la presse, qui ont créé de l'inquiétude et nos salaires qui ne sont pas très attractifs, avec un marché de l'emploi qui se porte très bien, etc. Ce qui fait que nous ne sommes pas dans un très bon environnement.

Là, je crois que nous sommes à 11 départs depuis le début de l'année, sachant qu'on est bientôt au milieu de l'année. On pourrait se dire que ce ne sera pas pire que d'habitude, mais on a tout de même des chefs de service qui partent. Ils ne partent pas tous parce qu'ils fuient, pour dire les choses clairement. Il y a des chefs de service qui étaient en mise à disposition ou en détachement et qui devaient partir, pour certains, l'an passé. Je pense à Oumhanie Legeard, la directrice de la formation et de l'insertion professionnelle. On lui avait demandé de rester une année de plus afin qu'il y ait une stabilité, ce qu'elle a accepté. Elle va donc repartir et c'est normal. Cela fait partie du jeu. Ce n'est donc pas parce qu'elle veut un climat plus serein, c'est parce que c'est le mouvement classique. Je ne dis pas que cela ne lui fera pas du bien d'être dans un climat plus serein, mais on pourrait sans doute avoir un climat plus serein à UBFC.

Donc oui, c'est compliqué avec les RH et ce qui est compliqué aujourd'hui, c'est que quand on a des départs, on n'a pas forcément des candidats pour venir remplacer les départs. C'est ce qui est compliqué parce que les gens attendent de voir un peu ce qui se passe.

Ce que je voulais dire aussi, c'est qu'il y a des évolutions à prévoir parce que le modèle de ComUE est un modèle fragile et si on regarde ce qui s'est passé sur les ComUE, le seul modèle qu'il y avait de regroupement au départ, c'étaient les ComUE. Une vingtaine de ComUE se sont créées. Les plus dynamiques ont donné soit des fusions, soit des établissements publics expérimentaux. D'autres ont explosé en vol, comme on le dit vulgairement, parce que les fondateurs n'arrivaient pas à s'entendre sur les objectifs communs. C'est le cas par exemple pour la ComUE Léonard de Vinci qui fédérait des établissements du côté du Centre - Limousin – Poitou-Charentes si je reprends les anciennes régions. Cette dissolution va conduire à la fabrication de deux conventions de coordination territoriale. On avait deux pôles forts et finalement, il y aura deux conventions qui vont garder ces deux pôles forts.

J'essaye bien entendu de faire en sorte que la ComUE existe et la convention de coordination ne m'intéresse pas. Si les chefs d'établissement pensaient partir dans cette direction, je n'aurais plus vraiment de rôle à jouer, si ce n'est m'intéresser au devenir des personnels, que l'on soit bien d'accord.

Pour la ComUE, il me semble qu'il faut une structure plus agile que celle d'aujourd'hui, qui cherche plutôt la culture de la performance que la culture des moyens. Je vais donner des exemples, sachant que les choses ne sont pas tranchées. Est-il utile que la ComUE gère les projets ANR communs ? Je n'en suis pas certain. Ceci n'apporte rien. Nous ne sommes pas en proximité, en plus on voit que l'essentiel des problématiques vient du fait que nous sommes sur de la gestion de projets et que nous n'avons pas les outils, les compétences qu'ont les établissements étant donné que nous ne sommes pas très bien maillés avec les établissements à tous les niveaux. Sachant qu'à certains niveaux, cela se passe très bien. Mais ce sont plutôt des choses qui sont interpersonnel, c'est donc fragile.

Ce qui veut dire qu'il faut se reposer des questions pour être plus agile et mieux servir la cause.

Il y a un point qui est important, c'est de faire en sorte que nous ayons plus de projets à gérer sur le site, c'est de faire en sorte que nous ayons plus de projets Europe parce qu'avec les projets ANR, on est plutôt bon. J'ai regardé encore pour cette année et nous sommes plutôt pas mal dans cette phase de sélection.

En fait, nous devons rechercher la valeur ajoutée du « travailler ensemble ».

Gérer les projets structurants est quelque chose qui a une valeur ajoutée importante.

Développer les capacités à remporter des succès emblématiques, pousser des Graduate Schools attractives dans chacun des domaines différents du site, puisque vous savez que nous avons désormais quatre domaines différents, qu'on appellera sans doute des instituts pour leur donner une visibilité internationale. Ces domaines, ces instituts, ont vocation à rassembler l'ensemble des troupes en leur sein. Ceci a du sens pour donner un avenir au site, c'est utile dans ce contexte de compétition mondiale, il ne faut pas se le cacher, et je ne pense pas que cela se calme dans les années qui viennent.

Pour finir, en tant que président d'UBFC, je voudrais remercier sincèrement tous les soutiens. Je sais qu'ils sont nombreux et merci à eux.

Et en tant qu'universitaire empreint d'une forte ambition collective, j'espère que nous réussirons tous ensemble à fédérer les attributs d'un site qui réussit, comme j'ai l'habitude de le dire. C'est vraiment pour notre avenir à tous qu'il nous faut attirer des talents de toute nature, de tous âges, de contribuer au rayonnement de l'ESR régional et plus largement de nos territoires.

Là, nous sommes dans l'attente de la réunion entre les chefs d'établissement qui aura lieu le 1^{er} juin en fin de matinée pour savoir exactement ce qui va se passer.

J'espère ne pas avoir été trop long.

M. Rauch.- Pouvez-vous nous faire un rapide compte rendu de la réunion au ministère qui a eu lieu vendredi, s'il vous plaît ?

M. Grevey.- Lors de cette réunion au ministère, tous les chefs d'établissement étaient là. Il y avait la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, le préfet de région et la rectrice de région académique.

Les trois que je viens de citer nous ont bien fait comprendre que les choses allaient s'accélérer, notamment avec France 2030, que si nous n'étions pas en ordre de marche, ce serait très grave pour nous, qu'il fallait vraiment revisiter l'outil que nous avons aujourd'hui avant de se poser des questions sur un autre outil qui risquerait de nous faire prendre une dizaine d'années de retard.

Je crois que la notion d'équilibre territorial a bien été entendue par l'ensemble des institutionnels parisiens, préfet et recteur. Ils essaient de dire qu'il faut que nous trouvions des équilibres quoi qu'il arrive, que si ce double siège devait ne pas être accepté, il faudrait qu'on se dise qu'il y a des choses beaucoup plus importantes que cette notion de double siège pour l'avenir du site.

Ils sont allés sur du conseil et nous n'avons pas eu d'autre message.

M. Rauch.- J'ai rencontré une proche de Pascal Vairac qui m'a dit qu'il y avait eu d'autres messages.

M. Grevey.- Qu'est-ce que j'oublie ?

M. El Nabousli.- J'ai eu le même retour.

M. Rauch.- C'est à vous de nous le dire, je ne peux pas le dire.

M. Grevey.- Mis à part le fait qu'il ait été dit que les enjeux de recherche, d'innovation, d'avenir du site étaient plus importants que des histoires de siège, je n'ai pas d'autre message. Mais ma compréhension était peut-être limitée.

M. Rauch.- Vous avez évoqué France 2030, qu'est-ce que c'est ?

M. Grevey.- C'est le nouveau PIA. On ne parle plus de PIA, on parle de France 2030 et il va y avoir des appels à projets structurants du type PIA qui vont arriver. D'après ce que j'ai compris, on parle de dizaines de milliards, pas tous pour l'enseignement supérieur, mais il y en aurait une bonne partie, notamment en ce moment, avec ce qu'on appelle CM1, cursus pour les métiers d'avenir qui sont rattachés à ce qu'on appelle les stratégies d'accélération. Ce sont des projets pour développer des formations, des cursus de formation adaptés aux métiers à venir.

M. Vigreux.- J'ai deux ou trois remarques.

Merci pour l'état des lieux. J'aimerais ajouter quelque chose à cet état des lieux qui est que les différents DU d'équipes CNRS ont été conviés récemment par la direction générale du CNRS et le CNRS à faire un point sur la situation. Il a été clairement dit par le représentant du CNRS qu'aucune convention ne serait signée avec une convention de coordination territoriale. Ce qui a donc tout de même refroidi plus d'un d'entre nous.

Je pense que là, il y a quelque chose d'important à prendre en considération, c'est la position du CNRS, ce qu'on avait peut-être soulevé il y a déjà quelque temps mais qui semblait peu entendu. Je pense donc qu'il est important de le rappeler.

La deuxième chose qui a été dite dans le discours du Président Grevey, c'est la science avec et pour la société. Je vois bien les enjeux de la fin de l'université de ces dernières années avec l'économie de la connaissance consacrant comme finalité la recherche de la connaissance au service de la société. Je suis d'accord, mais il ne faut pas oublier non plus « de la recherche fondamentale » parce que sinon, on va perdre quelque part des enjeux et on va reculer. On va vraiment rétrograder.

Il faut donc faire attention à un discours qui ne soit que du côté de « Science avec et pour la société » parce qu'elle est l'autonomie de la science ? À un moment donné, nous sommes aussi tributaires du contexte dans lequel nous sommes et il faudra que l'on fasse attention, me semble-t-il, à ces questions.

Ma troisième remarque, puisqu'il faut être constructif, c'est que ce matin, nous avons eu la réunion pour le 4^{ème} domaine qui a bien avancé. On vous a envoyé les noms pour ce 4^{ème} domaine SHS qui s'appellera peut-être translation où transposition (transfert, pouvoir et circulation), peu importe, mais en tout cas on y travaille et on continue à être ensemble.

M. Grevey.- Merci Jean.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

M. El Nabousli.- Quand sera-t-on fixé, 1^{er} juin, début juin ?

M. Grevey.- J'imagine, comme la date du 31 mai était la date butoir, que le 1^{er} juin, les chefs d'établissement vont se positionner clairement.

M. El Nabousli.- On l'espère.

M. Grevey.- Moi aussi.

M. El Nabousli.- Parce que les gens sont fatigués. Je ne parle pas seulement des enseignants-chercheurs, mais les personnels administratifs et même parfois des étudiants qui nous posent des questions. J'ai des thésards qui appartiennent à UBFC et ils ne savent pas. C'est vraiment un bordel pas possible. Veuillez m'excuser pour le terme, mais c'est ainsi.

M. Grevey.- Je vous entends bien. Il y a eu beaucoup de bruits qui ont circulé, notamment qu'on n'allait plus payer les thésards, etc. Donc beaucoup de bruits.

M. El Nabousli.- C'est pour cela qu'une position claire le plus rapidement possible donnerait un peu plus de sérénité, de confiance, de bonne ambiance pour que les gens puissent avancer. Pour le moment, c'est difficile.

Mme Ballenegger.- J'ai une question qui concerne la création des quatre instituts et puis le rôle du CAC dans les fonctions qui sont envisagées pour ces instituts, les positions relatives au niveau des fonctions, des décisions à prendre entre le CAC UBFC et ces quatre instituts. Merci.

M. Grevey.- Auparavant, on avait des pôles thématiques qui avaient quelques missions. On essaie de faire en sorte qu'au niveau des instituts, c'est-à-dire au niveau de groupes thématiques cohérents, sachant que la notion de cohérence peut toujours être discutée, nous soyons en mesure de décliner une stratégie de recherche, de formation, d'innovation, de liens science avec la société, etc., une politique d'investissement propre à son domaine.

Par exemple si je parle de politique d'investissement, c'est quelque chose qui est important. On sait qu'il sera de plus en plus facile de trouver des financements pour des équipements qui sont sur la feuille de route nationale, voire sur la feuille de route européenne des infrastructures de recherche. Il faut qu'on arrête d'acheter dans tous les laboratoires les mêmes équipements. Certains sont utiles, je ne vais pas dire le contraire. Mais quelquefois, on peut se mettre ensemble, décider qu'on a un équipement qui est de grande valeur ajoutée pour le site et le partager. C'est donc d'avancer un peu dans cette démarche plus collective pour être fort.

C'est de se poser des questions à l'intérieur d'un domaine sur comment on renforce nos disciplines, parce qu'on sait très bien que ce qui est important pour un chercheur, un enseignant-chercheur, c'est de renforcer sa discipline. Utiliser des projets pluridisciplinaires, interdisciplinaires, transdisciplinaires - tout ce que vous voulez - pour renforcer sa discipline a du sens, mais il faut aussi qu'un groupe se crée afin d'aider les collègues qui sont un peu plus en difficulté pour qu'ils puissent monter, qu'on se dise que demain, ce qui sera important, c'est peut-être d'aller dans telle direction, mais qu'il faudrait que l'on renforce les profils recherche des collègues justement sur certaines thématiques, que ces domaines, ces instituts, soient en capacité de dire qu'il faudrait aller dans tel sens pour que nous puissions maintenir notre niveau.

Après, le CAC a tout son rôle à jouer comme un CAC classique. Par groupes de thématiques, les gens vont réfléchir pour nous proposer des éléments de développement.

Je ne sais pas si j'ai été très clair, j'ai essayé.

M. Daussy.- Merci, Didier, de me donner la parole.

Je voudrais réagir un peu à ce qu'a dit Jihad. Il parlait de l'épuisement collectif lié à la crise. Je tiens à abonder dans ce sens. Il y a un épuisement moral collectif, épuisement physique collectif qui a touché ceux qui, parmi nous, ont été les plus investis dans la lutte pour maintenir UBFC. Ce que je veux dire à Jihad, c'est que je partage complètement son avis, que je partage aussi les doutes et finalement les réticences, parfois, de nos collègues à s'engager dans le processus des quatre instituts dont on a parlé. Parce qu'on voit bien que dans les réunions que nous organisons en ce moment, les gens sont dans l'attente pour vraiment se lancer.

J'espère donc aussi que très rapidement les choses seront claires et je redis ici, puisque je représente l'UFC, à quel point, dans le sillage de Dominique Grevey, nous défendons fermement la poursuite d'UBFC. Nous avons toujours été sur cette position et je pense que finalement, nous sommes très nombreux à avoir toujours été sur cette position. Et je déplore le temps perdu, l'énergie gaspillée, l'épuisement moral, physique, psychologique de beaucoup, des personnels d'UBFC également et j'espère que cela va s'arrêter de la meilleure des manières possibles et le plus rapidement possible afin qu'on puisse reprendre la marche en avant qu'on n'aurait jamais dû cesser.

La création des instituts, pour répondre à la question qui a été posée à l'instant, doit participer justement à cette dynamique. Je suis content de ce que Jean a dit tout à l'heure et j'ai vu passer le message relatif à des bonnes volontés qui se sont portées pour le nouveau domaine, mais il va falloir que cela démarre. On espère donc vraiment pouvoir mettre cela en route rapidement.

M. Chamagne.- Merci Hugues.

Y a-t-il d'autres commentaires ?

M. Rauch.- Je suis un peu surpris parce qu'il m'avait semblé qu'au ministère, vendredi, la question du double siège avait été évoquée et que le ministère avait dit – du moins c'est ce que j'ai cru comprendre - que le double siège ne serait pas forcément une priorité.

Parce que finalement, quand on écoute le discours de Vincent Thomas devant le Grand Dijon, on s'aperçoit que les arguments que nous évoquons ici, en interne à la ComUE ou en interne au monde universitaire au sujet du double siège, de la répartition équitable des forces sur le territoire, etc., ce n'est pas du tout la même chose que ce qui a été dit devant le Grand Dijon. Devant le Grand Dijon, c'est clairement un affichage politique, c'est du moins ce qu'a dit Vincent Thomas, disant que Dijon était la capitale de Bourgogne-Franche-Comté et qu'au titre de capitale de la Bourgogne-Franche-Comté, elle doit nécessairement avoir le siège de l'université chez elle.

Et ceci, dans l'équilibre des territoires, est assez surprenant parce que si on veut vraiment équilibrer les territoires, on ne peut pas tout mettre à Dijon.

M. Grevey.- Au ministère, il a été dit que se focaliser sur le double siège n'était pas une super idée parce qu'il y a des enjeux bien plus importants qui sont à adresser que cette notion de boîte aux lettres. C'est même le préfet qui a parlé de boîte aux lettres.

Après, dire que le double siège va être accepté, je n'en sais rien. Pour l'instant, il n'est pas certain qu'il soit accepté, mais il n'y a eu qu'une analyse juridique. Après, la position politique du gouvernement va aussi intervenir.

Je ne saurais donc pas vous dire si le double siège sera ou pas accepté. Si je vous le disais, c'est parce que j'aurais envie que cela aille dans une direction ou dans une autre, mais je pourrais vous dire n'importe quoi. Je ne vais donc pas vous le dire parce que, sincèrement, ce n'est pas arrêté. Je ne dis pas que c'est gagné et je ne dis pas c'est perdu.

L'autre élément est le suivant. Est-ce que, s'il y a un double siège, l'uB va continuer ? Je pense que oui d'après ce que j'ai compris des discussions que nous avons pu avoir. Après, tant qu'il n'y a pas eu de manifestation concrète, je ne saurais pas le dire.

J'ai écouté, comme vous, ce qui a été dit au Conseil communautaire de Dijon. J'ai un peu regretté un petit dérapage, mais c'est tout.

Pour en avoir discuté avec le président Thomas, j'ai cru comprendre que s'il y avait un double siège, la question ne se posait pas.

M. Rauch.- Mais finalement, est-ce souhaitable ? Parce que s'il y a un double siège, c'est qu'il n'y a pas d'entente. Parce que finalement, peu importe la position du siège. Si le siège est à Dijon, j'irai à Dijon, ce n'est pas un problème, mais ce n'est pas tant la position du siège que l'esprit qu'il y a derrière et c'est ce qui fait mal. Quand on entend ce qui a été dit devant le Conseil communautaire, c'est un état d'esprit qui ne va pas du tout dans le sens de la répartition des forces sur le territoire.

Vous l'avez dit tout à l'heure, UBFC, c'est 13 sites sur un territoire plus grand que la Suisse, mais dans ce qui a été dit devant le Conseil communautaire, UBFC est grand comme la ville de Dijon et c'est tout. C'est donc vraiment les panneaux qu'on a vus, il y a 3 ou 4 ans, « Just Dijon », c'est vraiment cet esprit-là et c'est ce qui fait mal.

Les gens qui vont prendre la décision de laisser uB dans UBFC ou de sortir l'uB d'UBFC ne pensent pas du tout au bien-être universitaire, à l'ensemble du territoire, à la répartition sur tout le territoire. Est-ce que les élèves de Nevers viendront faire leurs études dans une ville ou dans une autre ?

Tout à l'heure, vous avez dit que vous vouliez qu'UBFC soit attirante pour les élèves de l'extérieur. Mais je dirais qu'il faudrait déjà que nous soyons capables de garder ceux que nous avons. Nous perdons 50 % de nos bacheliers. 50 % des bacheliers quittent le territoire BFC, pas seulement parce qu'il y a de la bisbille dans l'UBFC mais pour d'autres raisons. Parce qu'on n'est peut-être pas assez attractif, mais il est tout de même incroyable que les élèves de terminale ne rêvent que d'aller à Lyon, Paris ou Strasbourg.

M. El Nabousli.- Regardez aussi ce qu'on perd après la licence, et de bons étudiants, les meilleurs.

M. Rauch.- C'est 30 % après la licence et 50 % après le bac, les meilleurs également. Tous ceux qui ont des mentions au bac partent.

M. Grevey.- Je vous entends et je suis d'accord avec vous. C'est pour cela qu'il me semble qu'il faut réussir à mettre en place ces Graduate Schools, à les faire rayonner, à travailler intelligemment en réussissant à proposer des mobilités internationales à tous les jeunes et surtout les jeunes du coin, les régionaux parce que ceux qui viennent de l'étranger ont déjà la mobilité internationale. Ce qui m'intéresse, c'est plutôt la mobilité sortante au-delà du multiculturalisme. C'est ce qu'il faut qu'on réussisse à mettre en place pour que nous ayons l'impression que l'université propose un avenir aux jeunes.

Je suis issu d'une petite campagne et quand je discute avec des personnes qui sont un peu loin de l'enseignement supérieur, que je leur parle de l'université, c'est 68 pour les plus anciens. Et j'avoue que quand j'ai passé mon bac et que j'ai dit à mes parents que je voulais aller à l'université, je n'ai pas fait l'unanimité. J'y suis allé, mais ce que je veux dire, c'est qu'il y a cette image de l'université qu'il faut que l'on réussisse à faire changer. Pour cela, il faut apporter un éclairage nouveau et c'est là où je pense que la notion des Graduate Schools que nous portons tous ensemble est quelque chose d'important, il me semble.

M. El Nabousli.- En parlant des Graduate Schools, quelle est la position de la Région ?

M. Grevey.- Si vous parlez de la Région, c'est parce que vous parlez des appels à projets de la Région.

M. El Nabousli.- Vous avez bien saisi, surtout avec Transbio et les appels qui arrivent. J'aimerais bien m'investir, mais est-ce que je vais monter un projet, le déposer, etc. ? Et avec Transbio, il y a des missions, si j'ai bien compris.

M. Grevey.- Il va y en avoir, oui.

La Région est partie sur ce qui était structurant sur le site. Aujourd'hui, on est en train de mettre en place les instituts. Demain, les instituts seront à l'interface. Mais demain, c'est-à-dire pas pour cet appel à projets parce que la Région dit que vu ce qui se passe sur le site, elle maintient le fonctionnement de l'année précédente. J'ai essayé de les faire changer d'avis, mais ils n'ont pas été très réceptifs sur le sujet. Je peux comprendre qu'ils soient sur cet élément-là.

À terme, ce sont plutôt les instituts qui reprendront la main parce que les Graduate Schools sont pour les cursus de formation. L'ambiguïté vient de l'EUR EIPHI. L'EUR EIPHI est un appel à projets qui était différent des appels à projets dits SFRI pour les Graduate Schools. C'était de mettre en avant, de structurer des éléments différenciants sur des sites, formation et recherche. Tandis que Graduate School, c'est formation, même si c'est lié à la recherche, on est d'accord, mais on est plus sur les cursus.

On peut donc voir l'EUR EIPHI comme étant une Graduate School plus un LabEx et l'ambiguïté vient de là. C'est-à-dire que la Région a intégré le fait que toutes les Graduate Schools étaient pareilles que l'EUR EIPHI alors que non. Les choses vont donc évoluer et cela va prendre une petite année.

Après, il faut que l'on réussisse à converger, à mettre en place les instituts, à montrer que cela fonctionne, etc.

M. El Nabousli.- Mais le lien avec la ComUE ?

Parce que si j'ai bien compris, à un moment donné, il y a eu une lettre de la présidente de la Région disant que si la ComUE s'arrêtait, elle s'arrêtait aussi, qu'elle ne travaillait qu'avec la ComUE. C'était clairement ce que disait sa fameuse lettre.

M. Grevey.- Je pense que la Région ne peut pas arrêter de soutenir l'enseignement supérieur et la recherche. Après, elle peut faire des choix.

M. El Nabousli.- Est-ce que tu me conseilles de déposer un projet ou pas ?

M. Grevey.- Je conseille de déposer ; il faut y aller.

M. El Nabousli.- On croise les doigts.

Mme Lankarani.- Je me pose plusieurs questions, que je vais me permettre de vous poser.

Vous avez parlé tout à l'heure des deux dimensions de cette histoire de double siège, dimension politique et dimension juridique, Monsieur Grevey. N'y aurait-il pas aussi une dimension économique et financière dont il faudrait également tenir compte ?

Double siège, c'est doubles charges, non ?

M. Grevey.- Aujourd'hui, on est déjà réparti entre Besançon et Dijon. Si je regarde les effectifs, pour vous donner un ordre de grandeur qui soit à peu près bon parce que j'ai l'état à la fin de l'année 2020, il y avait en gros 61 personnes à Besançon et 25 à Dijon. En gros, 1/3-2/3.

Voilà l'ordre de grandeur. Ceci existe donc déjà.

Après, forcément, quand on est sur deux sites, cela coûte un peu plus cher. On a fait beaucoup de progrès en visioconférence, ce qui aide.

Mais si on veut un double siège, il faut aussi que les établissements en tirent les conséquences. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, par exemple à Dijon, l'université de Bourgogne nous a donné accès à l'ancienne maison du DGS. C'est très bien, il n'y a pas de sujet, mais on ne peut pas mettre tout le monde dans cette ancienne maison de DGS. On loue donc des locaux à la MRI. Il faudrait donc que l'université ou que l'institut Agro ou BSB nous donne des locaux pour que nous n'ayons pas à payer les loyers et les frais de fonctionnement. Ce serait logique.

M. Rauch.- Surtout qu'à Besançon, il y a des bureaux vides. Il y a une pièce à côté, avec 6 ou 8 bureaux, des postes informatiques équipés.

Mme Lankarani.- Est-ce un facteur qui peut entrer en compte au niveau du ministère pour sa décision ?

M. Grevey.- Sincèrement, non.

Mme Lankarani.- Ma deuxième question était en rapport avec les instituts dont Monsieur Vigreux a parlé. Je ne sais pas à qui sont arrivées les informations dont vous parlez, Monsieur Vigreux, puisque vous dites qu'hier, vous avez envoyé des informations au niveau de ces quatre instituts.

Est-ce que ce sont des informations disponibles ? Parce que nous n'avons rien reçu.

M. Vigreux.- Ce que j'ai dit, c'est que nous avons construit le quatrième domaine en fonction de ce qui nous avait été demandé par UBFC. C'est tout ce que j'ai dit.

Mme Lankarani.- J'ai cru comprendre qu'il y avait des informations au niveau de cette quatrième dimension d'institut.

M. Vigreux.- Non, je n'ai rien dit d'autre part rapport à cela.

La seule question que je posais, c'était sur la question de la recherche fondamentale ou pas parce que je fais attention à la vision de la science avec et pour la société. C'est sans doute vrai, c'est important, mais il faut aussi garder la science fondamentale. C'était là l'intervention sur laquelle j'étais.

Mme Lankarani.- Oui, tout à fait. Je suis absolument d'accord avec vous.

Je voulais simplement indiquer que j'avais montré mon grand intérêt pour le quatrième axe, mais que les délais étaient malheureusement très courts et les informations n'étaient pas passées correctement. C'était donc à la dernière minute puisque j'ai eu une semaine pour déposer un projet, faire une proposition. Mais j'avais fait connaître mon intérêt car c'est un axe qui m'intéresse beaucoup et je ne sais pas si, à un moment donné, on pourra prendre part.

M. Vigreux.- Si, tout le monde y a sa place. Là, ce qui a été fait est passé par les DU puisque c'est le classique.

Mais je suis désolée de mener le dialogue. Je vous prie de m'excuser, Didier et Monsieur le Président.

Je vous explique comment nous avons fonctionné. On est passé par les DU qui ont retransmis les informations. On ne pouvait pas écrire à tout le monde, mais je crois quand même à la logique de descente des informations.

Mme Lankarani.- Oui, tout à fait. Mais en ce qui me concerne, la bonne information n'était pas passée en premier. L'information que j'avais eue de l'école doctorale disait de contacter si on était intéressé. J'avais donc contacté Monsieur Barral qui m'a dit qu'il fallait déposer un projet dans un délai très court.

M. Chamagne.- Merci.
Sabine.

Mme Lefebvre.- Je voudrais revenir sur quelque chose qui a été évoqué précédemment à propos des Graduate Schools pour essayer d'être attractif. Je pense déjà qu'il y

a des choses, en tout cas en histoire entre Dijon et Besançon, qui existent déjà et qu'il faudrait vraiment sanctuariser pour permettre aux bons étudiants de rester, entre autres la préparation à l'agrégation.

Il est très clair - et je pense que Jean sera d'accord avec moi - que si nous perdons les préparations à l'agrégation quelles que soient les disciplines, les bons candidats partiront à Lyon, à Paris et à Strasbourg et que, du coup, ils ne s'inscriront pas en master chez nous et que nous les aurons donc éventuellement en licence. C'est un point très important sur lequel il faut se battre en permanence pour maintenir cette prépa, même avec très peu d'étudiants. En histoire, nous avons plutôt de bons résultats.

Je ne connais pas les résultats dans les autres disciplines, mais je pense que mes collègues des autres disciplines rencontrent les mêmes soucis et les enjeux.

Ensuite, pour les Graduate Schools et le fait de proposer des mobilités à l'étranger, ayant moi-même, pendant ma formation, bénéficié d'une bourse à l'école française de Rome, puis d'une bourse à la Casa de Velázquez où j'ai été membre 2 ans, je ne peux qu'approuver sur la mobilité et l'importance de la mobilité à l'étranger.

J'ai tout de même des doutes sur la capacité de nos petits bourguignons et francs-comtois à avoir envie de bouger. Nous en avons parlé hier avec Jean. Quand on leur propose des stages de master au-delà de Dijon, on ne trouve pas de preneur. Les envoyer en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Angleterre, au Canada ou je ne sais où... On a en fait très peu de candidats. Je le vois pour les accords Erasmus que je pilote pour la péninsule ibérique dans le cadre du département d'histoire ; il y a des années où je n'ai personne.

C'est très bien de proposer des mobilités, mais je pense qu'il faut peut-être être plus près du terrain. C'est peut-être parce que je suis moi aussi très fatiguée, très désabusée, très énervée aussi par tout cela, mais là, depuis quelques semaines... et le rapport HCERES est sans doute aussi en cause, avec des questions un peu débiles, mais passons. Je pense que vous avez tous répondu que vous torturiez vos doctorants et vos collègues dans les sous-sols de vos universités et de votre laboratoire !

Il faut donc se battre et je suis, avec Jean, depuis le début, à militer vraiment pour le maintien d'UBFC, mais c'est vrai qu'il y a une vraie fatigue que nous ressentons un peu tous et là, j'avoue que j'en suis à un moment où j'ai du mal à vendre UBFC auprès de mes collègues d'Artehis, d'où l'absence de candidatures et le fait que j'aie du mal à être optimiste.

Je suis désolée d'avoir un peu mobilisé la parole, mais je voulais vraiment insister sur ces problèmes des formations qui sont des formations aussi d'élite que nous avons et qu'il ne faut pas perdre. Il faut se battre tous les jours pour avoir 3 francs 6 sous pour monter ces formations. Même s'il n'y a que 5 ou 10 étudiants qui les font, il faut les maintenir, c'est ce qui nous évitera de baisser en gamme. Et l'opportunité de proposer des choses à l'étranger est effectivement une bonne chose, mais on a du mal à motiver.

Je vous remercie.

M. Chamagne.- Merci Sabine.

Je crois que Jean avait demandé la parole.

M. Vigreux.- Oui. Des choses rapides.

Sabine l'a dit, je ne reviens donc pas sur l'agrégation, mais je considère que c'est important quand on veut dire qu'on rayonne, qu'on a une importance. On est dans des logiques de niches et de résultat puisque c'est ce qu'on nous dit de plus en plus ; il faut être dans le résultat. Sur les nombreuses dernières années, nous n'avons pas à rougir des résultats que nous avons eus à l'agrégation externe et les étudiants qui l'ont obtenue après font des thèses ici et restent ici, ce qui est tout de même important, il me semble.

Ma deuxième question concerne le financement de la Région. Nous avons saisi, Philippe Barral et moi, Monsieur le Président d'UBFC, il y a deux jours, par un courrier, ainsi que les deux VP recherche, parce qu'on est en train de remettre en cause ce qui existe depuis 20 ans, c'est-à-dire le financement des MSH pour la recherche qui sont considérées comme équipes de recherche, comme UAR et non pas simplement comme plateformes ou équipes fédératives, etc.

L'an dernier, la MSH Dijon avait soulevé le problème et n'a pas été financée. La MSHE l'a été et j'en suis très content pour elle. Mais à partir de cette année, elles ne pourront pas postuler à ces logiques d'instituts ou peu importe comment on les appelle puisqu'on va passer de l'un à l'autre. Dans le système transitoire, il faut absolument qu'on puisse avoir aussi des financements, que ce soit des financements Envergure, que ce soit des financements Starter, mais peu importe. Je ne me souviens plus de l'autre terme plus léger.

Nous comptons vraiment sur un soutien fort d'UBFC et des VP recherche, sinon cela donnera raison à ceux qui disent que cela ne sert à rien.

M. Grevey.- Merci Jean.

L'an passé, je crois que nous avons "mouillé la chemise" pour essayer de faire en sorte que ça se passe bien. On avait pensé que cela se passerait bien. Cela s'était passé moyennement bien. Je pense qu'avec Hugues et Pascal, nous allons essayer de remonter au créneau.

M. Vigreux.- Merci.

M. Chamagne.- Merci. Je vous propose de clore le sujet pour aujourd'hui.

Comme l'a dit le Président Grevey, une réunion aura lieu très prochainement puisque nous sommes le 25 mai ; il a parlé du 1^{er} juin. D'ici une dizaine de jours, voire moins, on devrait donc en savoir plus. Je vous rejoins toutes et tous sur un point, c'est fatigant, on dépense une énergie folle et pendant qu'on fait cela, on ne fait pas autre chose et on n'avance pas. Et quand on n'avance pas dans la recherche, on recule. Quand on stagne, on recule. Je vous rejoins, il est fatigant de se lever le matin en se demandant ce qui va se passer, comment cela va finir. C'est pénible. Et je ne parle même pas des personnels UBFC qui se posent bien plus de questions, qui se demandent tous les jours à quelle sauce ils vont être mangés et quel va être leur avenir.

Il serait temps que certains prennent conscience de ce fait.

J'ajouterai de manière personnelle qu'une Ministre vient d'être nommée. Comme vous le savez, elle va trancher et, à mon avis, quand on sait d'où elle vient, quand on sait quelle est sa dynamique, elle ne parlera pas d'autre chose que d'élitisme. Donc si on doit implorer, ce que je ne souhaite pas, bien entendu, ce n'est pas 10 ans que nous allons perdre, nous perdrons tout et nous ne nous relèverons pas.

Si on veut avoir une université de licences ou des universités de licences, il faut continuer à faire comme on le fait actuellement, on est bien parti.

Ce n'est pas le président du CAC qui parle, c'est Didier Chamagne, élu du CAC, parce que je prouve qu'on est en train de partir sur des voies qui ne rassurent personne. Mais comme Madame Retailleau vient d'être nommée, on sait que son projet pour l'enseignement supérieur et la recherche, ce n'est certainement pas celui d'un éclatement des universités, elle va plutôt vers des regroupements forts. Elle parle de 10-12 grands pôles. Nous n'y serons malheureusement pas, mais on sera d'autant plus loin si on va vers un éclatement ou si on ne va pas vers une entente.

Je tenais donc à le dire très franchement à titre personnel. Après, je peux comprendre que tout le monde ne partage pas ce que je dis, mais je tenais tout de même à le dire.

On clôt le débat, sauf si quelqu'un veut encore prendre la parole.

M. Rauch.- Je voudrais juste ajouter un point par rapport à ce que tu viens de dire.

Effectivement, on ne sera pas dans les 12 premières. On n'a tout de même eu la chance, en Bourgogne-Franche-Comté, d'avoir une centrale de technologie et c'est la 6^{ème} de France. Donc à certains moments, nous avons été dans les 6 meilleurs ou dans les 6 premiers, ou en tout cas en dessous des 10 premiers.

Il faut donc vraiment appuyer là-dessus. Le Président a dit tout à l'heure qu'il fallait utiliser les grands équipements. Mimento est un grand équipement, c'est une centrale de technologie. Elle est pour toute la Bourgogne-Franche-Comté et si tout le monde joue le jeu, nous sommes capables d'être dans les 12 premiers. Nous en sommes largement capables. Nous avons des atouts forts pour l'être. Nous sommes capables de rivaliser avec des très grands centres qui n'ont pas forcément de centrale de technologie. C'est donc à nous de faire jouer tous nos atouts.

M. Chamagne.- Il n'y a plus qu'à espérer que la raison l'emporte et que nous repartions de plus belle dans les deux semaines à venir.

Je vous propose de passer à la motion qui est liée.

5. Motion de confiance ESR BFC

Nous avons reçu, au niveau du CAC et en tant qu'élu, une motion venant des syndicats, qui avait déjà été discutée lors du précédent CAC. Suite à l'intervention de plusieurs personnes, il avait été demandé de la retravailler.

Je vous propose que Jean-Yves Rauch nous la lise et ensuite j'ouvrirai le débat.

Nous allons essayer de reprendre les mêmes dispositions que la dernière fois, chaque personne qui le souhaite pourra donc intervenir mais la même personne ne pourra pas intervenir une deuxième fois tant que nous n'aurons pas fait un tour complet des différents intervenants.

M. El Naboulsi.- Avant de commencer, est-ce que cela a été revu suite aux interventions de Pascal Neige et d'autres collègues dijonnais qui avaient émis des réserves sur certains passages ?

M. Rauch.- Oui.

M. El Nabousli.- Tu l'as revu avec les collègues ?

M. Rauch.- Pas avec Pascal Neige, mais on l'a revu surtout avec les syndicats UNSA et SNPTES. On l'a très vite retravaillée, on a juste enlevé plein de choses.

L'objectif du texte est simplement de soutenir un établissement commun Bourgogne-Franche-Comté quelle que soit la structure juridique. Je n'ai pas les compétences suffisantes pour dire comment doit fonctionner une ComUE. C'est juste pour que tout ce que nous avons acquis ne soit pas perdu et que nous puissions continuer à travailler, aller de l'avant ensemble, c'est tout. Et je pense que dans la communauté, si on faisait une élection – sachant qu'on avait demandé un congrès et qu'on aurait vraiment été heureux de l'avoir -, on est plus de 70 % à être conscients que la Bourgogne-Franche-Comté ne peut avoir qu'un seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche quelle que soit sa forme juridique. Mais la forme juridique se discute calmement.

M. Chamagne.- Je te propose de la lire.

M. Rauch.- Je vais la lire rapidement puisque c'est quasiment le même texte et on a seulement enlevé des passages.

« Motion de confiance à un projet commun pour l'ESR en BFC.

Depuis plusieurs semaines, nous assistons à une nouvelle crise au sein de notre communauté uni-versitaire.

Plusieurs élus du CAC, présents depuis le démarrage de notre espace structuré, présents au moment de la crise de 2018, souhaitent se prononcer en faveur de la poursuite d'un projet commun au sein de l'ESR en BFC. Projet qui se doit d'être structurant afin surtout de ne pas perdre tout ce qui a été acquis au terme de si longues années d'efforts et de dépôts de projets : projets nationaux, projets de vie étudiante, Equipements Pédagogiques et Numériques, projets régions, PIA -I, II et III-, Equipex, Equipex+, et EUR...

Nous, élus du CAC, sommes bien conscients des défauts de notre structure juridique actuelle et de ce qui est perfectible, mais nous sommes aussi conscients, que tout ce chemin parcouru depuis la création d'UBFC, représente un capital précieux pour l'avenir de notre communauté universitaire, un capital de collaborations humaines entre nos différentes communautés, un capital de collaborations scientifiques, pédagogiques, culturelles, sociales, économiques, territoriales, administra-tives..., un capital de confiance au sein du CAC, entre les élus de chacun de nos établissements.

Nous souhaitons aussi attirer l'attention sur les 70 personnels du siège qui travaillent quotidienne-ment au développement d'un service public de qualité dans des conditions difficiles -stress, pres-sions, absence de visibilité, outils non coordonnés, absence de reconnaissances et perspectives de carrière...-

La structuration institutionnelle de l'espace régional, dans le respect de l'équilibre des pouvoirs, doit nous permettre de continuer à postuler à des PIA et ainsi de porter les financements de projets d'envergures tant en matière de recherche que de pédagogie. »

Les signataires : Arnaud Mutuel (UTBM), Jihad El Naboulsi (UFC), Nicolas Ratier (ENSMM), Jean-Yves Rauch (UFC), Bénédicte Rey (UTBM), Corinne Nouveau (ENSAMM Cluny), Gérard Michel (ENSMM), michaële Herbst (UB), Nadine Piat (ENSMM)

C'est un condensé du texte présenté la première fois qui présentait soi-disant trop de références à une ComUE. Nous avons donc enlevé toutes les références à une ComUE pour qu'il ne reste que l'enseignement supérieur et la recherche, quelle que soit la forme que cela prendra.

M. Chamagne.- Merci. J'ouvre le débat. Qui souhaite prendre la parole ?

M. El Naboulsi.- L'idée, c'est que nous avons tout à gagner à travailler ensemble malgré les difficultés, c'est ce qu'on a déjà dit il y a quelques semaines. Nous avons en effet vraiment tout à y gagner et énormément à perdre si nous nous séparons. C'est l'idée de cette petite lettre sur laquelle nous allons nous prononcer.

M. Chamagne.- Y a-t-il d'autres interventions ? S'il n'y a pas d'autre intervention, je vous propose de la mettre au vote.

Qui est contre cette motion ? 1 personne est contre.

Qui s'abstient ? 5 abstentions.

C'est donc très majoritairement pour.

Je vous remercie.

Nous avons fini ce point de l'ordre du jour.

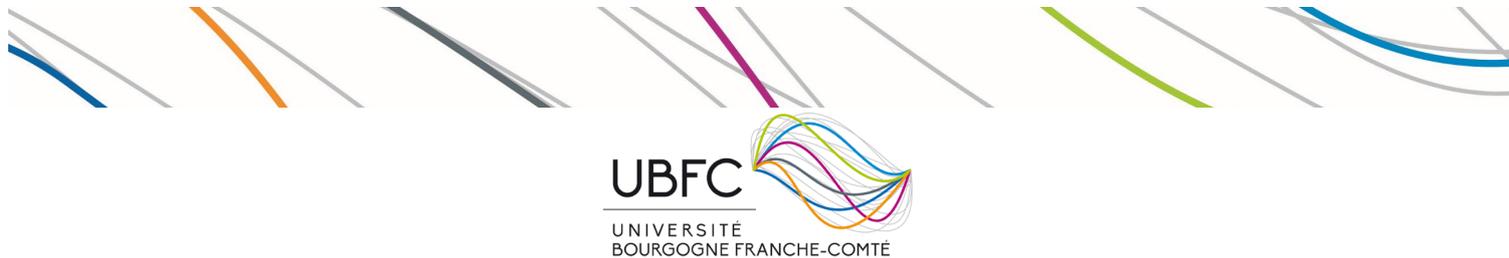
3. HCERES : procédure d'évaluation et présentation du domaine 1

Je vais vous présenter le rapport pour information. Il est passé au Conseil d'administration le 12 mai dernier où il a été adopté.

Comme vous le savez, la ComUE est également évaluée par le HCERES, comme la plupart des établissements qui sont dans la vague. La vague dans laquelle nous sommes est celle du Grand Est de manière générale.

Le référentiel d'évaluation des coordinations territoriales est organisé en deux domaines puisque chaque établissement, donc uB, UFC, UTBM, ENSMM sont aussi évalués par le HCERES sur les formations et sur la recherche. La ComUE est évaluée sous la forme d'un référentiel d'évaluation des coordinations territoriales. Ce référentiel est organisé en deux domaines.

Ce que je vous propose de vous présenter aujourd'hui, c'est le domaine 1 qui a été voté il y a deux petites semaines en CA. Le second domaine sera vu un peu plus tard puisqu'il est en cours de rédaction, de finalisation.



Ce premier domaine couvre globalement les différentes dimensions du pilotage stratégique et opérationnel de cette coordination territoriale. Le deuxième domaine que nous verrons au prochain CAC donnera la trame générique d'analyse des différentes missions et activités mises en œuvre par celle-ci.

UBFC doit produire un dossier d'autoévaluation avec un maximum de 60 pages. Ce dossier d'autoévaluation vise à expliciter quatre grands points :

1^{er} - les choix stratégiques ayant guidé son activité durant la période soumise à l'évaluation,

2^{ème} - les moyens et les partenariats mobilisés pour y parvenir,

3^{ème} - les résultats obtenus par la période écoulée,

4^{ème} - la trajectoire parcourue.

Pour cette évaluation par le HCERES, il est également nécessaire de produire d'autres documents, à savoir :

- un état d'avancement du contrat de site sur la base des jalons et indicateurs mentionnés dans le contrat de site,

- un dossier d'autoévaluation à 4 ans du projet ISITE,

- les schémas directeurs du numérique et de la vie étudiante,

- l'organigramme et une présentation des moyens humains et financiers,

- les différents comptes financiers des exercices 2017 à 2021,

- le budget 2022 ainsi que la lettre d'orientation budgétaire 2022,

- une fiche synthétique de description des établissements membres non-évalués par le HCERES - c'est aussi en cours,

- un document présentant les axes stratégiques définis en vue du nouveau contrat avec le ministère.

Ce premier domaine comporte cinq références. Vous les avez à l'écran.

La référence 1 comprend la coordination territoriale définissant son positionnement institutionnel au niveau local, national et international.

La référence 2 comprend la coordination territoriale définissant ses domaines d'activité, les compétences qu'elle exerce et les modalités mises en œuvre.

La référence 3 concerne la coordination territoriale définissant à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international dont elle assure le suivi.

La référence 4 concerne la gouvernance de la coordination territoriale qui s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adapté à sa stratégie.

La référence 5 fait que la coordination territoriale pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de gestion adaptés à son périmètre et à ses missions.

Dans le dossier que vous avez, les 16 premières pages concernent ces 5 références et ensuite vous avez un certain nombre d'annexes qui s'y rapportent de manière large.

Je ne vais pas passer le dossier en détail, vous avez eu l'occasion de le regarder. À partir de là, je peux répondre à vos différentes questions ou discuter des différents commentaires que vous pourriez avoir.

J'ouvre le débat, si vous le voulez bien.

Avez-vous des commentaires, des remarques ? (*Néant*).

S'il n'y a pas de commentaire, c'est que tout va bien dans le meilleur des mondes. Tant mieux !

Il n'y a pas de vote, c'est juste pour information.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à ce rapport concernant le domaine 1, notamment le Président Grevey puisque c'est lui qui était en charge en particulier de la rédaction de ce domaine 1, mais aussi tous les membres du bureau, toutes les équipes d'UBFC puisqu'un gros travail a été fait pour ce rapport et il est en cours pour le deuxième rapport. Là, il y a beaucoup de chiffres, ainsi que des indicateurs à remplir. C'est pour cela qu'on ne peut pas vous le présenter, il n'est pas terminé. Ce sera fait au prochain CAC.

Je remercie par avance toutes les personnes qui contribuent à ces rapports, en relation avec les établissements puisque dans le domaine 2 notamment, on retrouve la vie étudiante, l'entrepreneuriat, les formations, les relations internationales, la recherche, la formation doctorale. Tout ce domaine 2 ainsi que les jalons se font en partenariat très fort, très lié avec les établissements. Je remercie donc toutes les personnes qui y contribuent dans les services d'UBFC, mais aussi dans les services des établissements puisqu'il y a tout un travail à ce niveau-là.

L'ordre du jour est épuisé. Nous allons passer aux questions diverses.

6. Questions diverses

Avez-vous des questions diverses ? J'ouvre le débat si vous avez des questions diverses. (*Néant*).

Je vous remercie pour votre présence, pour la richesse des débats et pour vos différentes interventions.

J'espère que lors du prochain CAC nous pourrons nous réjouir de la situation, en espérant que tout se passera bien d'ici là.

Je vous souhaite une bonne fin d'après-midi, peut-être pour une partie d'entre vous un bon grand week-end puisqu'il y a un pont qui pourrait se faire très facilement.

Je vous souhaite beaucoup de courage dans les jours et les semaines à venir parce que c'est vrai que cette situation est épuisante et je comprends que le moral soit au plus bas. J'espère que la raison l'emportera et que dans deux petites semaines, nous aurons le sourire jusqu'aux oreilles et que nous repartirons de plus belle pour continuer à travailler pour UBFC, dans UBFC, bien sûr avec les établissements membres, pour faire que cette grande université continue son chemin parce qu'il y a des forces, parce que plein de personnes souhaitent continuer sur ce rythme-là. Dans tous les cas, notre avenir en dépend, mais celui aussi de nos étudiants et de nos personnels.

Je vous remercie et à très bientôt.

- : - : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20).

Didier CHAMAGNE

Président du CAC d'UBFC

